

PLAN NATIONAL DE  
DÉVELOPPEMENT

100

PROPOSITIONS POUR LE  
SPORT SCOLAIRE



**UNSS**  
UNION NATIONALE  
DU SPORT SCOLAIRE



## PROPOSITIONS POUR LE SPORT SCOLAIRE

### INTRODUCTION

L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE EN 7 QUESTIONS

p. 4

### ZOOM : ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT

p. 10

### UNE DÉMARCHE PARTAGÉE ET CONCERTÉE

CONSULTATION DES ACTEURS

p. 12

### 100 PROPOSITIONS

POUR LE SPORT SCOLAIRE

p. 14

# INTRODUCTION

# L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE EN 7 QUESTIONS

## 1. Comment définir les principes fondamentaux et le sens de l'UNSS ? .....

L'UNSS est la fédération sportive scolaire du second degré. Elle poursuit deux objectifs : organiser des rencontres sportives dans les collèges et lycées et développer la vie associative au sein de ces établissements.

En tant que fédération sportive de l'Éducation nationale pour les collèges et les lycées, elle présente par son statut de type associatif et son caractère de service public une dualité qui fait son originalité et sa force au sein de l'école et du milieu sportif français et international. Ainsi en lui permettant de combiner souplesse et efficacité du système associatif avec les moyens humains et financiers de l'État et des collectivités territoriales, nous avons les conditions indispensables au maintien de son caractère de service public.

L'UNSS garantit à tous les jeunes l'accès à la pratique sportive sous toutes ses formes tout au long de leur scolarité. Elle leur permet l'apprentissage et la stabilisation des acquis, le progrès, la rencontre et la performance diversifiées. De plus, elle leur offre un accès aux responsabilités.

L'UNSS évolue au sein des établissements du second degré grâce à l'engagement de tous les enseignants d'éducation physique et sportive de l'Éducation nationale. Elle permet de promouvoir le sport auprès des élèves dans leur cadre quotidien.

Les ressources de l'UNSS viennent majoritairement de l'État (ministère de l'Éducation nationale, ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative et Centre national pour le développement du sport).

L'action et les objectifs de l'UNSS sont définis par l'État, notamment avec la création obligatoire d'associations sportives (AS) présidée par le chef d'établissement et affiliées au sein de chaque établissement et l'implication de tous les acteurs.

L'UNSS a le devoir et la responsabilité de sa mission de service public : prendre en compte les enjeux éducatifs, respecter l'éthique et les valeurs du sport par une pédagogie adaptée et assurer la sécurité et le bon encadrement des activités. C'est le cœur de l'expertise de l'UNSS, ce pour quoi les parents et les élèves nous accordent leur confiance •

## 2. Comment sont définies les orientations prises par l'UNSS pour le développement du sport scolaire ? .....

L'UNSS suit les orientations des politiques publiques liées au développement du sport, associées à son financement. Différents textes donnent désormais un cap à notre action (convention MEN/CNOSF, circulaire pour le développement du sport scolaire, vademécum du sport à l'école, convention avec le ministère des Sports). Ainsi, le sport scolaire est un élément de culture qui possède à la fois une fonction éducative, sociale et de santé publique. En complémentarité avec le principe général de sport pour tous, l'UNSS entend porter une attention particulière et mener des actions spécifiques :

- 1-Le sport pour les filles
- 2-Le sport dans les quartiers prioritaires
- 3-Le sport pour les élèves en situation de handicap
- 4-La formation des élèves et des enseignants
- 5-Le sport en Europe et dans le monde
- 6-Le sport et le développement durable

Ces grandes orientations constituent les axes prioritaires de l'UNSS qui en détermine la mise en œuvre par des objectifs propres et des moyens associés. Chaque nouvelle Olympiade donne lieu à la préparation et à l'élaboration d'un programme.

Et la construction du plan 2012-2016 se signale notamment par le travail préparatoire et la consultation réalisés en amont •

“ **L'UNSS est la fédération sportive scolaire du second degré** ”

### 3. En quoi consiste ce travail préparatoire pour 2012-2016 ? Quels en sont les objectifs ?

Ce bilan est marqué par une véritable volonté de concertation qui permet d'avoir aujourd'hui une photographie concrète de ce qu'est la réalité de l'UNSS, de ce que sont et font les AS.

Ce travail a été possible grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs de l'UNSS : directeurs régionaux, départementaux, coordonnateurs de district et enseignants EPS, chefs d'établissement, fédérations partenaires, représentants des AS et des enseignants, partenaires.

Le diagnostic s'est également enrichi à partir de l'analyse des différentes missions d'audit réalisées ces dernières années.

Notre volonté est de passer du mode programme au mode plan. Un plan est une planification sensée et raisonnée des activités et rencontres sportives UNSS, inscrite dans une vision stratégique et évaluée. Il permet de mettre la fédération en mouvement pour agir dans le

champ des compétitions, mais également dans le champ de l'activité associative et de l'animation de l'AS : les deux doivent être associés et étroitement liés. C'est un véritable challenge pour la fédération qui organise les activités des associations sportives sur lesquelles elle n'exerce pas d'autorité directe.

Ce plan ne se résume donc pas à des orientations pour l'UNSS et ses cadres, mais formule des propositions concrètes pour les AS, en s'appuyant sur un pilotage fondé sur la participation et l'interaction de tous les acteurs : animateurs, chefs d'établissement, cadres et services UNSS, académies, mouvement sportif.

Les propositions témoignent d'une volonté d'innovation tout en prenant en compte l'histoire et la complexité du système scolaire •

“ 100 propositions innovantes et ambitieuses ”

### 4. Quel bilan peut-on établir du programme 2008-2012 et quels enseignements en tirer ?

Les conclusions du diagnostic sont positives sur l'offre de pratiques : elle semble satisfaire une majorité des enseignants d'EPS. Ceux-ci plébiscitent également les aspects liés aux axes prioritaires de l'UNSS rappelés plus haut. Il n'y a pas d'opposition entre le pédagogique et le sportif, au contraire, cela constitue bien l'identité même de l'UNSS.

Le diagnostic montre une vraie volonté d'afficher les valeurs : la santé, la prise de responsabilité, la citoyenneté, la solidarité... Les enseignants invitent l'UNSS à se différencier par rapport aux autres fédérations sportives. L'exemple du programme Vers une génération responsable est une véritable réussite. Les Jeunes Officiels font partie du paysage éducatif français, c'est un succès massif

que nous devons poursuivre. L'enquête confirme l'assentiment des animateurs sur le projet de se développer : ils sont d'accord sur le fait qu'il doit y avoir davantage d'élèves qui adhèrent à l'AS dans le respect des grands axes de développement de l'UNSS que nous avons retenus.

Le bilan apporte des critiques sur l'organisation des compétitions. Il y a une vraie nécessité d'harmoniser le format de nos rencontres et nos messages, du district au national. Les enseignants d'EPS sont très partagés sur les finalités associées aux rencontres : lieu de l'animation sportive de l'AS ou simplement espace de compétition. Les AS doivent développer harmonieusement l'animation et la participation des élèves aux compétitions, c'est ce qui construit l'identité de l'UNSS. En cas d'inadéquation, cer-

“ Faire valoir les grandes vertus sociales d'un sport émancipateur en permettant à tous les élèves d'y accéder. ”

tains formats de compétitions, notamment ceux concernant les phases finales au plan national pourront être repensés. Il est important de proposer de nouvelles offres en adéquation avec nos valeurs, les besoins des élèves et nous permettant de mieux nous positionner par rapport aux fédérations délégataires. Nous devons aussi porter une attention particulière aux publics les plus éloignés de la pratique sportive.

Nous devons également renforcer l'offre de formation dans les AS. La jeunesse évolue très rapidement. Or, l'offre d'activités sportives de l'UNSS est actuellement très stable et évolue moins vite. Il est nécessaire que cette offre s'adapte à son public, avec par exemple le développement de la pratique de plusieurs activités, le challenge

des classes de seconde avec une rencontre au niveau de la classe, des propositions de rencontres ponctuelles, un calendrier plus étalé pour permettre une pratique tout au long de l'année avec d'autres modalités de rencontre.

Un regard critique sur le programme 2008-2012 nous amène à pointer le manque d'outils d'évaluation : il n'existe pas d'instances d'évaluation et nous ne disposons pas non plus d'indicateurs. Nous avons besoin de points de repère, mais aussi d'indicateurs dans le temps afin de permettre l'évaluation et l'ajustement. Il est important aussi de mieux faire fonctionner les instances UNSS. Ce sera une priorité du plan 2012-2016 •

### 5. Quels sont les enjeux du sport scolaire pour les prochaines années ?

Pour développer l'UNSS, nous devons sensibiliser et licencier davantage d'élèves non pas pour « faire du chiffre », mais afin de faire réussir davantage de jeunes en gardant toujours à l'esprit la réussite des élèves participants. Les enjeux de santé, de lutte contre la sédentarité doivent rester à l'esprit des animateurs afin de redonner le goût aux élèves de participer aux activités proposées par les AS.

Concernant les enjeux pédagogiques, nous savons que la pratique sportive traitée avec un souci éducatif crée un terrain favorable à la responsabilisation des élèves, à une meilleure santé et à la réussite scolaire. Nous devons le faire savoir et faire valoir les grandes vertus sociales d'un sport émancipateur en permettant à tous les élèves d'y accéder.

D'un point de vue plus structurel, l'un des principaux enjeux pour l'UNSS est de maîtriser les équilibres afin d'assurer sa stabilité et son évolution. La notion de service public conduit l'État à travailler avec les collectivités, avec les fédérations délégataires, avec les partenaires privés et avec les populations.

L'association sportive doit adapter son offre de pratiques à la jeunesse d'aujourd'hui, et organiser autour de cette offre son activité et son contenu pédagogique.

La construction des projets, les prises de décisions et le fonctionnement général de l'UNSS respectent à tous les niveaux les règles de fonctionnement démocratique •

## 6. Quels sont les objectifs opérationnels de l'UNSS pour 2012-2016 ?

Ces objectifs se fondent sur une véritable volonté d'évolution et d'innovation partagée par tous qui s'appuie sur nos forces et nos réussites.

Les objectifs permettront de maintenir sur tout le territoire une offre sportive différente, adaptée aux différents publics et liée à la réalité d'aujourd'hui : la jeunesse, le coût de la vie, les nouvelles pratiques. Ils permettront aussi de nous moderniser : mettre des outils actuels et adaptés au sein de nos AS, communiquer avec les moyens d'aujourd'hui et enfin d'opter pour une image plus moderne. L'UNSS doit offrir une image cohérente pour les élèves et les enseignants. Ces derniers sont aujourd'hui des utilisateurs aguerris de nouvelles technologies.

**Le travail de l'UNSS sur la période 2012-2016 a donc pour objectifs :**

- **Un sport scolaire ambitieux**, par la réaffirmation des principes et règles d'adhésion et de compétition de l'UNSS, par des compétitions différentes accessibles à davantage d'élèves, par le rayonnement de l'UNSS à l'international ;

- **Un sport scolaire démocratique et accessible** à tous les publics, sur tous les territoires, dans toutes les activités de l'UNSS, qu'elles soient sportives ou associatives ;

- **Un sport scolaire innovant**, imaginant de nouveaux formats de rencontres, de nouvelles activités et utilisant les nouvelles technologies, créant de nouveaux outils favorisant les activités de chacun et la communication entre tous ;

- **Un sport scolaire ancré dans les territoires**, mettant en relation et en responsabilité tous les acteurs et partenaires, impliquant tous les échelons et tous les territoires sans exception ;

- **Un sport scolaire éthique et solidaire**, par un affichage fort des valeurs, une sensibilisation et un engagement de tous, notamment à travers la charte éthique ;

- **Un sport scolaire responsable**, valorisant l'implication et la prise de responsabilités, favorisant le développement des compétences de chacun, dans une mise en œuvre pérenne et inscrite dans une démarche de développement durable •

## 7. Quels sont les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs ?

La mise en œuvre est basée sur notre modèle, atypique et reconnu dans le paysage européen, qu'il faut préserver. Ce modèle repose sur :

- **Les moyens de l'État**, c'est-à-dire du ministère de l'Éducation nationale et du ministère des Sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et tout particulièrement sur la spécificité du service hebdomadaire des enseignants d'EPS qui comprend le forfait pour l'animation du sport scolaire

- **Les moyens des collectivités**

- **La contribution des familles**

- **Les partenariats privés** qui doivent être appréhendés et développés dans l'esprit spécifique du sport scolaire.

Cet ensemble crée une expertise et une spécificité unique en France et sans doute dans le monde.

L'UNSS est reconnue pour ses valeurs. Elle est une déclinaison des valeurs de la République. Cette reconnaissance s'appuie également sur le haut degré de qualification de ses animateurs, qui fonde la confiance que les parents nous accordent.

Concrètement, nous avons travaillé sur la restructuration des outils, comme il nous l'a été fortement demandé lors des différentes consultations.

Nous avons choisi de présenter le plan 2012-2016 sous la forme de 100 propositions pour le sport scolaire. Ces propositions sont directement issues du travail préparatoire et présentent les points sur lesquels l'UNSS et l'ensemble de ses acteurs doivent travailler sur cette période 2012-2016. Pour répondre à notre volonté affichée d'évaluation, au moins un indicateur à l'horizon 2016 est associé à chacune des propositions.

Ces 100 propositions sont organisées autour d'axes de développement et de projets phares qui orienteront le travail du sport scolaire sur la période 2012-2016 :

- **Les Jeux de l'UNSS**

- **La commission éthique, du local au national**

- **Maintenir à l'échelon national, le prix moyen d'adhésion de l'AS à un tarif proche de 20 euros**

- **Valoriser les pratiques innovantes et les bonnes pratiques**

- **Le district et son coordonnateur, pierres angulaires du sport scolaire**

- **Vers une génération responsable**

Un certain nombre de propositions sont répertoriées dans chaque axe de développement. Elles sont autant de voies de développement possible.

Chaque association sportive, chaque district, chaque département et académie bâtira son projet en lien avec les autres niveaux dans le respect des principes fondamentaux qui organisent l'UNSS. Ainsi, en fonction des problématiques locales, les différents acteurs du sport scolaire sont amenés à valoriser un certain nombre des 100 propositions.

Ces propositions pour le sport scolaire s'appuient sur

un document unique et pérenne : le règlement fédéral, traitant des rencontres sportives, des championnats de France et du programme « Vers une génération responsable ». Pour répondre à la large demande d'harmonisation et de stabilité des règlements, ce document rassemble l'ensemble des dispositions communes à tous les événements de l'UNSS et restera en vigueur jusqu'à la fin de cette période quadriennale.

Bien sûr, nous n'avons pas oublié les fiches sport, dont le contenu s'en trouve également recentré et qui présenteront uniquement les éléments propres à chaque sport, toujours dans l'objectif d'une plus grande lisibilité. Bien qu'elles soient susceptibles d'évolution au cours des quatre années, nous maintenons notre engagement de limiter au maximum les modifications et les mises à jour.

Entre liberté pédagogique et directives ministérielles, entre autonomie et responsabilité, entre tradition et modernité, au cœur de la vie associative et de la rencontre, les 100 propositions pour le sport scolaire sont innovantes et ambitieuses.

Pour l'association sportive, adhérer à l'UNSS, ce n'est pas simplement le droit d'offrir aux élèves un programme de compétitions, c'est aussi le devoir d'adhérer à des valeurs et de proposer une offre sportive en cohérence avec son environnement •

“ Une volonté d'évolution et d'innovation partagée par tous ”

## 1. MÉTHODOLOGIE

## 2. ÉTAPES

PROCESSUS D'ÉVALUATION PERMANENT

### L'ADN DE L'UNSS

**Statuts de l'UNSS**

Art 1 « L'UNSS a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composantes de l'EPS et l'apprentissage de la vie associative ».

**Règlement intérieur**

Préambule « L'UNSS poursuit une double finalité éducative et sociale au travers de la pratique sportive ».

**Les valeurs de l'UNSS, fédération scolaire**

Responsabilisation, santé, intégration, accessibilité.

### RESPECT DU CADRE INSTITUTIONNEL

- Circulaire sur le développement du sport scolaire
- Convention MEN
- Convention d'objectifs ministère des Sports
- Convention MEN-CNOSF
- Orientation des subventions du sport en France (CNDS, collectivités)
- Vadémécum les pratiques sportives à l'école

### ANALYSE 2008-2012

**Évaluation et bilan du programme 2008-2012**

### DÉMARCHE PARTAGÉE ET CONCERTÉE

**Consultation des acteurs :**

- Services départementaux et régionaux de l'UNSS
- Fédérations sportives
- Enseignants EPS, animateurs d'AS et leurs représentants
- Chefs d'établissement et leurs représentants
- Représentants des AS
- Représentants des élèves
- Représentants des parents d'élèves
- Membres des commissions mixtes nationales

### DÉFINITION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

- Pour un sport scolaire ambitieux
- Pour un sport scolaire démocratique et accessible
- Pour un sport scolaire innovant
- Pour un sport scolaire ancré dans les territoires
- Pour un sport scolaire éthique & solidaire
- Pour un sport scolaire responsable

### DÉPLOIEMENT OUTIL COMMUN

**Règlement fédéral UNSS**  
Les points communs

### PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

**100 propositions pour le sport scolaire**  
Cibles 2016 et indicateurs

### DÉPLOIEMENT OUTIL SPÉCIFIQUE

**Fiche sport par activité**  
Les spécificités

### DÉCLINAISONS LOCALES

Plans académiques de développement du sport scolaire



# CONSULTATION DES ACTEURS

## PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Un questionnaire a été transmis à l'ensemble des acteurs et partenaires de l'UNSS. Ce questionnaire portait sur le bilan, les enjeux et les propositions à travers trois questions (l'enquête en ligne auprès des animateurs d'AS et des chefs d'établissement est disponible en téléchargement sur [www.unss.org](http://www.unss.org)) :

- **Quel bilan faites-vous du programme sportif 2008-2012 de l'UNSS ?**

- **Quels sont les enjeux sportifs et éducatifs pour l'UNSS de demain ?**

- **Quelles seraient vos propositions pour le plan national de développement 2012-2016 ?**

Le nombre de réponses montre l'intérêt porté par l'ensemble des acteurs de participer à la réalisation de ce plan national de développement : plus de cinquante réponses ont été reçues, étudiées et prises en compte.

## LES RÉPONSES

Ces réponses émanent des services départementaux et régionaux de l'UNSS, ainsi que de l'ensemble des partenaires de l'UNSS (16 réponses) : représentants des enseignants, des chefs d'établissement, des parents d'élèves, des élèves, des AS et fédérations sportives.

### Un large partage des valeurs éducatives et de société des activités de l'UNSS

- « Le sport scolaire comme un vecteur de valeurs universelles transposables dans la vie de tous les jours ».
- Généraliser la mixité dans toutes les rencontres de l'UNSS.

### Ces valeurs font la spécificité de l'UNSS et doivent être mises en valeur

- Se démarquer du modèle fédéral, proposer un modèle différent des rencontres des fédérations délégataires.
- Poursuivre la mise en œuvre des enjeux de responsabilisation, de santé, de prévention et d'intégration des élèves en situation de handicap.
- Le sport scolaire doit rester accessible au plus grand nombre : coût de la licence modique, pratique d'une activité sportive en relation avec son niveau et ses attentes.

### Un lieu d'apprentissage concret de la citoyenneté, du rôle et de la responsabilité à prendre dans la société

- L'un des atouts de l'association sportive (plus value au sein de l'EPL) est de pouvoir proposer un cadre structuré et rassurant pour le licencié, fondé sur un rapport différencié « élèves-adultes » au sein de l'établissement.
- Valoriser les jeunes dans leur prise de responsabilités par une validation des acquis dans le contrôle des connaissances.
- Le licencié à l'UNSS est un futur adulte responsable, personne ressource de la vie associative de la cité.
- « L'association sportive s'appuie sur des jeunes sportifs acteurs de leur pratique. »

### Une demande générale de simplification des règles et des documents UNSS

- « Au-delà de l'harmonisation, simplification et uniformisation ».
- Éviter les modifications au cours du programme.
- Réduire le format des championnats de France (CF).
- Proposer des événements pour tous, y compris pour les benjamins, le socle de la Fédération.
- Regret exprimé que certaines activités ne soient plus annuelles.

### Une pratique sportive à adapter aux nouvelles attentes, des formats de rencontres à faire évoluer

- Favoriser l'accès des jeunes à une pratique sportive valorisante, structurante, permettant l'émancipation, dans un objectif visant le projet personnel.
- Chercher à proposer une permanence de pratique avant de viser l'excellence.
- Valoriser davantage la rencontre locale : de district, de quartier, etc.
- Innover sans cesse, être à l'écoute des souhaits des élèves, développer de nouvelles pratiques, développer le pôle animation.

### Des outils à utiliser et exploiter

- Développement durable : généraliser les bonnes pratiques, prendre en compte des éléments comme le coût et l'impact des transports.
- Communication : elle est essentielle, vers tous les acteurs.

# UNE DÉMARCHE PARTAGÉE & CONCERTÉE

100

PROPOSITIONS POUR LE  
SPORT SCOLAIRE

## POUR UN SPORT SCOLAIRE AMBITIEUX

- **Licencier tous les participants de l'association sportive (AS) à l'UNSS**  
Pourcentage des élèves de l'AS licenciés
- **Inciter les élèves ayant des pratiques sportives au-delà de l'éducation physique et sportive (EPS) à s'inscrire au sein de leur association sportive scolaire**  
Taux de licenciés parmi ces élèves
- **Inciter les élèves des dispositifs particuliers d'éducation à pratiquer à l'AS**  
Nombre d'élèves des dispositifs particuliers d'éducation licenciés à l'UNSS
- **Systématiser les compétitions UNSS par équipe d'établissement**  
Pourcentage de compétitions UNSS par équipe d'établissement
- **Créer une véritable identité des événements UNSS en proposant un règlement fédéral UNSS**  
Pourcentage de rencontres organisées dans le respect du règlement fédéral UNSS
- **Organiser les Jeux de l'UNSS pour les benjamins**  
Taux de benjamins impliqués dans la qualification et la participation aux jeux de l'UNSS
- **Poursuivre, améliorer et adapter les plans académiques de développement du sport scolaire, notamment en fonction des projets départementaux et des particularités locales**
  - Nombre de plans académiques de développement du sport scolaire
  - Nombre de réunions organisées pour élaborer et réguler les plans académiques (avec coordonnateurs de districts, membres des commissions mixtes départementales/régionales CMD/CMR, cadres, élus des AS)
- **Définir le plan pluriannuel d'implantation équilibré des rencontres nationales pour 4 ans**  
Répartition des championnats de France (CF) par académie
- **Faire mieux connaître et valoriser les réalisations du sport scolaire**  
Articles de presse, initiatives médiatiques mises en œuvre
- **Favoriser la pratique pluriactivité comme composante essentielle du sport scolaire et permettre la multi-activité**  
Nombre d'APSA (activités physiques et sportives artistiques) programmées au calendrier
- **Pour les coordonnateurs de district, proposer un calendrier des activités permettant au licencié une pratique sur toute l'année scolaire**  
Panel d'activités proposées dans un district au cours de l'année
- **Impliquer l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement à l'association sportive**  
Nombre d'adultes s'impliquant dans la vie de l'AS
- **Inciter les EPLE (établissements publics locaux d'enseignement) à soutenir leur AS, y compris financièrement**  
Taux d'AS soutenues



**Créer un conseil départemental des élèves volontaires au sein des comités directeurs des AS**

Un par département

**Mener un travail de soutien auprès des AS, notamment pour celles en difficulté, par la mise en place d'observatoires**

- Pourcentage d'AS en difficulté ayant reçu une aide à leur dynamisation
- Nombre d'observatoires par académie

**Échanger sur les bonnes pratiques au sein des AS**

Relevé et mutualisation des expériences originales et attractives

**Accompagner les AS afin de leur permettre d'organiser la journée nationale du sport scolaire**

Nombre d'AS participant à une manifestation lors de la journée du sport scolaire

**Favoriser les rencontres inter-cycles (CM2-6<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>-2<sup>nd</sup>e)**

Nombre de journées promotionnelles par AS de lycée

**Créer un défi national pour les classes de seconde «Pas une 2<sup>nd</sup>e à perdre»**

Taux de lycées professionnels (LP) + taux de lycées généraux et technologiques participant au programme

**Favoriser les rencontres communes jusqu'au niveau national entre Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)/UNSS et UNSS/Fédération française du sport universitaire (FFSU)**

Nombre des rencontres organisées

**Fédérer les associations des lycées français du réseau AEFÉ (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) et MLF (Mission laïque française) et multiplier les rencontres sportives**

- Nombre de lycées AEFÉ et MLF affiliés à l'UNSS
- Nombre d'établissements français ayant bénéficié de l'aide de l'UNSS annuellement

**Favoriser la pratique sportive des licenciés UNSS vers le monde fédéral**

Pourcentage de conventions permettant aux licenciés UNSS de participer à des compétitions fédérales

**Promouvoir l'image et les valeurs véhiculées par l'UNSS vers tous les publics par la désignation d'un ambassadeur dans chaque sport**

Un Ambassadeur par sport pratiqué à l'UNSS

**Obtenir des titres lors des championnats du monde scolaires**

- Nombre de podiums par an sur les championnats du monde
- Nombre de titres aux championnats du monde par an

## LES JEUX DE L'UNSS

**FOCUS**

Les benjamins sont la catégorie reine de l'UNSS !

L'UNSS proposera un événement de portée nationale pour nos 370 000 licenciés. Dans chaque département de France, les jeunes filles et jeunes garçons pourront tenter de se qualifier pour participer à un événement compétitif, convivial et culturel.

# POUR UN SPORT SCOLAIRE DÉMOCRATIQUE ET ACCESSIBLE

**Maintenir à l'échelon national, le prix moyen d'adhésion à l'AS à un tarif proche de 20 euros**

Prix moyen de l'adhésion à l'AS au plan national

**Faciliter l'attribution du certificat médical et améliorer le suivi médical des élèves sportifs en lien avec la médecine scolaire et les centres médico-sportifs municipaux**

Conventions établies avec les centres médico-sportifs

**Garantir les temps d'entraînement et de rencontres pour les AS le mercredi après-midi**

- Taux d'établissements ayant bloqué le mercredi après-midi
- Taux d'établissements ayant aménagé d'autres créneaux en plus du mercredi après-midi

**Travailler à une mise à disposition des installations sportives pour les activités de l'AS et de l'UNSS**

- Taux d'installations sportives mises à disposition
- Nombre de créneaux/semaine

**Négocier avec les maîtres de « période de formation en entreprise » la libération des élèves de la voie professionnelle le mercredi après-midi**

Taux de conventions prévoyant la libération du mercredi après-midi sur les périodes de stages en entreprise

**Viser la parité sur l'ensemble du programme « Jeunes officiels, vers une génération responsable »**

Taux de filles engagées dans le programme

**Mixité souhaitée dans un maximum de sports jusqu'au niveau départemental, notamment en catégories benjamins et minimes**

Taux de rencontres UNSS mixtes jusqu'au niveau départemental

**Opérationnaliser le label « filles, sports et mixité » porté par une commission ad hoc**

Nombre d'AS labellisées

**Mettre en place la déclinaison de la commission nationale « filles, sports et mixité » au niveau régional et départemental**

Nombre de commissions régionales et départementales « filles, sports et mixité »

**Développer les Jeux Internationaux de la Jeunesse (JIJ)**

Nombre d'établissements participant aux JIJ par an

**Rechercher dans les AS, les districts et l'ensemble du sport scolaire, à mieux intégrer les élèves handicapés**

Nombre d'élèves handicapés licenciés à l'UNSS

**Mettre en place une filière Sport Partagé du local jusqu'au niveau national**

Nombre d'académies mettant en place la filière

- **Intégrer au sein des championnats de France un challenge Sport Partagé**  
Taux de championnats de France proposant un challenge partagé
- **Offrir la gratuité de la licence aux licenciés de la Fédération française du sport adapté (FFSA) ou de la Fédération française handisport (FFH)**  
Nombre de licenciés FFSA ou FFH bénéficiant d'une licence UNSS
- **Favoriser la participation des établissements scolaires français des réseaux AEFE et MLF aux rencontres UNSS**  
Nombre d'établissements participant aux rencontres UNSS
- **Proposer, en lien avec la gestion du capital santé, l'activité de marche sportive lors des cross**  
Pourcentage de cross concernés



## MAINTENIR À L'ÉCHELON NATIONAL, LE PRIX MOYEN D'ADHÉSION DE L'AS À UN TARIF PROCHE DE 20 EUROS

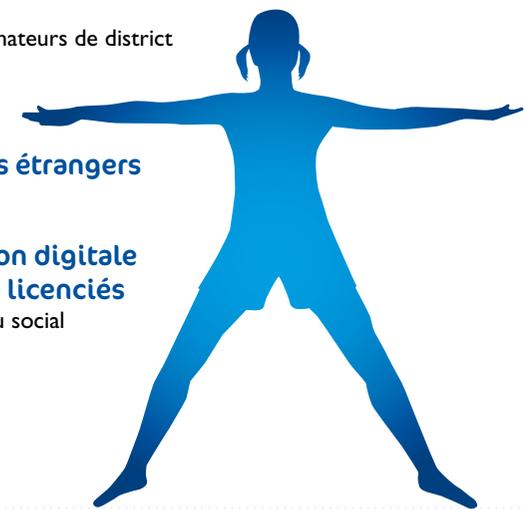
**FOCUS**

L'UNSS est la fédération sportive la plus accessible de France, elle doit le rester.

L'enjeu principal, partagé par tous, est de permettre au plus grand nombre d'élèves de pratiquer un sport pour un tarif accessible à chaque famille.

## POUR UN SPORT SCOLAIRE INNOVANT

- **Inciter AS et districts à travailler sur des pratiques innovantes et à mutualiser les bonnes pratiques en s'appuyant sur les travaux des observatoires**
  - Nombre de contributions soumises à débat et à mutualisation lors des AG de district
  - Nombre d'observatoires des pratiques créés
- **Proposer de nouvelles formes de pratique sportive liées au pôle Innovation de la fiche sport**  
Nombre de commissions mixtes nationales (CMN) proposant une pratique innovante
- **Créer un mémento « Parents » à destination des parents et vice-présidents parents**  
Nombre de mémentos téléchargés sur le site de l'UNSS
- **Développer une formation UNSS axée sur l'offre sportive pour les filles**
  - Nombre de formations nationales
  - Nombre de formations départementales et/ou régionales
- **Mettre en place un module informatique permettant l'échange d'expériences et le déploiement d'initiatives réussies sur d'autres territoires**
  - Nombre d'expériences mises en ligne
  - Nombre d'AS inscrites
- **Mettre en place le suivi numérique du jeune officiel (JO)**  
Taux de jeunes officiels dont la fiche est renseignée sur le site UNSS
- **Mettre en place la dématérialisation de la licence**  
Taux de licences envoyées numériquement
- **Mettre en place des formations communes UNSS-Fédérations conventionnées à destination des Jeunes officiels arbitres, juges, organisateurs et dirigeants UNSS**
  - Nombre de formations nationales
  - Nombre de formations départementales et/ou régionales
- **Faire intervenir les directeurs UNSS et les coordonnateurs de district dans la formation universitaire initiale**  
Nombre d'interventions des directeurs UNSS et des coordonnateurs de district
- **Renforcer les échanges d'expertise entre les cadres UNSS, les enseignants d'EPS, les chefs d'établissement et leurs homologues étrangers**  
Nombre de rencontres par an
- **Développer dans chaque AS une communication digitale auprès des élèves de l'établissement et de ses licenciés**  
Taux d'AS ayant un site internet, blog ou compte sur un réseau social
- **Intégrer le dynamisme de l'AS dans l'indice de qualité de vie de l'établissement**  
Nombre d'établissements prenant en compte cet objectif



**Mettre en place une convention de fonctionnement entre les AS de quartiers prioritaires et les autres AS grâce à une mutualisation des moyens**

Nombre de conventions

**Permettre à chaque CMN de communiquer sur son sport en responsabilité par le biais d'un « référent communication »**

Nombre de productions par an et par CMN

**Faire parrainer chaque championnat de France par un ambassadeur UNSS**

Nombre de CF parrainés

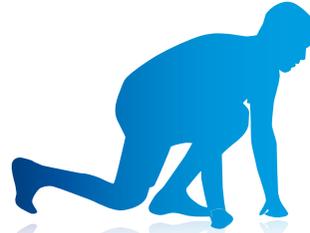
**Créer une cellule stratégique de candidature et d'organisation des championnats du monde scolaires**

- Nombre de championnats du monde scolaires attribués en France par an

- Nombre de Français dans les instances de la fédération internationale du sport scolaire

**Créer une passerelle pour les licenciés UNSS vers la FFSU**

Outil créé



## VALORISER LES PRATIQUES INNOVANTES ET LES BONNES PRATIQUES

**FOCUS**

La valorisation des pratiques en matière de sport scolaire permet aux animateurs et aux présidents d'AS, ainsi qu'aux cadres de l'UNSS de mutualiser l'expérience acquise et de construire un véritable héritage commun.

## POUR UN SPORT SCOLAIRE ANCRÉ DANS LES TERRITOIRES

**Positionner le projet de l'AS comme partie intégrante de la contractualisation des EPLE**

Nombre de contractualisations prenant en compte le projet d'AS

**Renforcer le rôle stratégique des conseils régionaux de l'UNSS (CR UNSS) et veiller au bon fonctionnement des conseils départementaux de l'UNSS (CD UNSS)**

- Nombre de CR UNSS tenus par an

- Nombre de CD UNSS tenus par an

**Développer une offre sportive tenant compte des infrastructures et des particularités locales**

Nombre de rencontres départementales et régionales liées aux cultures sportives régionales

**Décliner toutes les commissions nationales en régions et départements pour les disciplines concernées dans l'académie**

- Nombre de commissions régionales organisées pour les disciplines à finalité académique

- Nombre de commissions départementales

**Favoriser la cohérence des districts UNSS et Education nationale**

Taux de districts en cohérence sur la France

**Mettre en place un référent chef d'établissement par district, bassin**

Nombre de référents chefs d'établissement en district

**Créer un dialogue stratégique entre le niveau national et le niveau régional**

- Nombre de réunions bilatérales direction nationale-directions des services régionaux (DN-DSR)

- Nombre de réunions académiques annuelles en présence des directeurs nationaux adjoints en charge du suivi de l'académie

**Favoriser les échanges internationaux « sport scolaire » au niveau local en lien avec les politiques de relations internationales des territoires**

- Taux d'AS qui s'engagent dans les échanges internationaux

- Nombre de départements ayant au moins un projet relations européennes et internationales

**Créer la coupe des DOM (départements d'Outre-Mer)**

- Nombre de coupes des DOM organisées par championnat de France

- Nombre d'équipes issues de l'outre-mer participant à la coupe

**Créer un défi national Challenge rural**

Nombre d'AS participant au défi national

**Créer un guide pour démarcher des partenaires locaux en fonction du niveau de compétition organisé**

Nombre de guides partenariat distribués

**Organiser un séminaire annuel des coordonnateurs de district**

Nombre de participants

● **Reconnaître officiellement et valoriser la place et le rôle des coordonnateurs de district comme maillon essentiel de l'activité de l'UNSS**

Nombre d'académies ayant mis en place une lettre de mission à destination des coordonnateurs de district

● **Mettre en place systématiquement un protocole de début et de fin de rencontre au niveau inter-académique et championnats de France**

Nombre de rencontres respectant ce protocole



## LE DISTRICT ET SON COORDONNATEUR, PIERRES ANGULAIRES DU SPORT SCOLAIRE

FOCUS

Le district est une unité géographique essentielle pour le fonctionnement de l'UNSS. C'est le premier échelon de la rencontre sportive. Il permet aussi une mise en cohérence des moyens humains, matériels et budgétaires.

Grâce à un fonctionnement de proximité, il favorise la réflexion pédagogique entre les enseignants d'EPS.

Le coordonnateur de district, grâce à un suivi régulier du projet annuel, impulse une réelle dynamique. Il est le maillon fort de l'UNSS.

## POUR UN SPORT SCOLAIRE ÉTHIQUE & SOLIDAIRE

● **Mettre en place une commission d'éthique au sein de l'UNSS pour porter la charte éthique, apporter une réflexion sur ces sujets**

Nombre de réunions annuelles de la commission

● **Proposer des campagnes de sensibilisation sur le dopage**

- Nombre de stands sur les championnats de France
- Nombre de visiteurs sur les outils web utilisés
- Maintien d'un nombre le plus faible possible des contrôles positifs

● **Rendre systématique la lecture du code du sportif par un vice-président élève lors des rencontres UNSS ainsi que sa participation à la remise des récompenses**

Nombre d'événements sur lesquels la lecture et la remise de récompenses sont réalisées

● **Mener une campagne contre les violences et les incivilités**

Baisse des faits de violences et d'incivilités

● **Mener un travail permanent contre les discriminations**

Baisse des faits de discrimination

● **Mettre en place un trophée du Fairplay lors des rencontres UNSS**

- Nombre de trophées distribués sur les rencontres académiques et inter-académiques
- Nombre de trophées du Fairplay distribués sur les championnats de France

● **Construire des formes de solidarité dans le sport scolaire, y compris financières (fonds de solidarité)**

Nombre d'AS ayant recours à la solidarité financière.

● **Faire des instances UNSS des moments d'analyse et de propositions**

Nombre de sollicitations par an

## LA COMMISSION ÉTHIQUE DU LOCAL AU NATIONAL

FOCUS

Le sport scolaire contribue à promouvoir le respect, les valeurs éducatives et humanistes du sport.

La commission éthique a deux finalités :

- Mener une réflexion sur la place de l'éthique dans le sport scolaire ;
- Proposer des solutions éducatives et juridiques afin d'éviter les dérives du sport moderne au sein de l'école.

## POUR UN SPORT SCOLAIRE RESPONSABLE

- **Obtenir la prise en compte de l'activité de l'élève au sein de l'AS dans le livret scolaire au collège**  
Nombre d'élèves ayant fait valider leur activité de l'AS sur leur livret scolaire
- **Promouvoir l'inscription de tout jeune officiel et tout élève médaillé au niveau national à l'option facultative EPS pour le baccalauréat**  
Taux d'élèves JO nationaux ou médaillés nationaux ayant validé l'option facultative EPS au baccalauréat
- **Poursuivre la formation des jeunes juges et jeunes arbitres et organiser leur suivi lors des phases départementales et au-delà**  
- Nombre de formations départementales et académiques  
- Nombre de sports comportant des formations
- **Informier et former les vice-présidents parents d'élèves à la vie de l'AS ainsi que les membres du comité directeur**  
Taux de départements organisant au moins une formation par an
- **Maîtriser le forfait journalier des championnats de France**  
Taux de CF dont le prix du forfait journalier est conforme
- **Promouvoir l'engagement associatif auprès des élèves par la création du « Livret du Jeune Dirigeant »**  
- Nombre de livrets distribués/téléchargés  
- Nombre de journées de formation par an
- **Organiser annuellement le challenge JO en alternance collège/lycée**  
Taux d'académies représentées au Challenge
- **Favoriser et encourager la présence des jeunes reporters sur les rencontres UNSS dès le niveau académique**  
Nombre de rencontres couvertes par des jeunes reporters
- **Permettre au Jeune officiel d'exercer dans les fédérations sportives conventionnées**  
Taux de fédérations sportives conventionnées reconnaissant les passerelles « Jeunes officiels »
- **Créer un statut de « Jeune officiel secouriste » certifié PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1)**  
Nombre de JO diplômés PSC1
- **Favoriser la représentation au challenge Jeune Officiel d'un établissement issu des quartiers prioritaires**  
Nombre d'équipes représentant un établissement de quartier prioritaire
- **Participer aux programmes éducatifs attachés aux candidatures ou à la réception des grands événements sportifs en France**  
Nombre de participations de l'UNSS

- **Proposer aux enseignants référents des formations complémentaires en collaboration avec toutes les fédérations conventionnées**  
- Nombre de stages nationaux  
- Nombre de stages régionaux/départementaux
- **Créer un institut national de formation au sein de l'UNSS**  
Nombre de formations à destination des cadres UNSS/ chefs d'établissement / enseignants organisées par an
- **Créer le label « Santé » et une forme de suivi via l'espace licencié du site internet**  
- Nombre d'AS labellisées  
- Taux de licenciés effectuant le suivi
- **Mettre en place un stand santé-nutrition sur tous les CF avec les partenaires**  
Nombre de compétitions ayant un stand
- **Créer le label « Développement durable »**  
Nombre d'AS labellisées
- **Favoriser l'émergence d'une génération « verte »**  
- Taux de rencontres UNSS possédant des brigades vertes à partir du niveau régional  
- Taux de rencontres instaurant un tri sélectif  
- Taux de rencontres UNSS utilisant des objets réutilisables (gourdes, gobelets)
- **Travailler avec les collectivités locales et les transporteurs pour diminuer le coût des transports**
- **Décliner dans chaque académie la Commission nationale des Chefs d'établissement par la création d'une Commission académique des Chefs d'établissement (CACE)**  
Taux d'académies possédant une CACE qui se réunit tous les ans
- **Développer la participation des AS et des services aux différents prix (prix de l'éducation, esprit 2i2D)**  
Nombre d'AS et de services qui postulent à différents prix



### PROGRAMME « VERS UNE GÉNÉRATION RESPONSABLE »

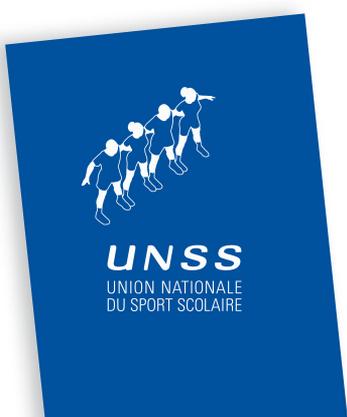
C'est le programme le plus symbolique de l'UNSS avec plus de 100 000 élèves certifiés.

Reconnu de tous les acteurs du sport scolaire, il permet à nos jeunes d'officier à l'UNSS mais aussi dans les autres fédérations amies.

Les rôles sont multiples :

- arbitres
- organisateurs
- juges
- reporters
- vice-présidents des associations sportives

Document édité par l'Union nationale du sport scolaire  
13, rue Saint-Lazare 75009 Paris - Tél. : 01 42 81 55 11 - [www.unss.org](http://www.unss.org)  
Rédaction : Direction nationale de l'UNSS / Conception Coordination : Sport Intelligence  
Crédits photos : UNSS Média (Nice) - UNSS Bordeaux - Shutterstock - Thinkstock - DR



**Union Nationale du Sport Scolaire**

13 rue Saint-Lazare - 75009 Paris

Tél. : 01 42 81 55 11 - Fax : 01 42 80 03 42

[www.unss.org](http://www.unss.org)

